

# La chasse aux chômeurs est-elle ouverte ?

Le 17 février dernier, une centaine de personnes avaient répondu à l'invitation du Collectif Solidarité Contre l'Exclusion, qui proposait, dans les locaux de « Bouillon de Cultures », un débat sur le projet Vandembroucke « d'activation et de contrôle renforcé des chômeurs ». Quels sont les buts réels de ces mesures ? Comment les partis politiques progressistes et les syndicats se positionnent-ils à ce sujet ? Et la Ligue des Droits de l'Homme ? Est-il pertinent de parler de chasse aux chômeurs ?

Yves Martens,  
Collectif  
Solidarité  
Contre  
l'Exclusion ;  
43 rue  
Philomène,  
1030  
Bruxelles ; tél/  
fax 02-  
218.09.90

C'est Felipe Van Keirsbilck qui introduit le sujet en rappelant que le chômeur doit être disponible et peut être contrôlé. Ce n'est pas une nouveauté. Pourquoi dès lors le Collectif a-t-il organisé ce débat ? Parce que ce qui change cette fois, c'est que l'on s'attaque au statut lui-même ! Les mesures décidées lors du super conseil des ministres de Gembloux/Grand-Leez inaugurent-elles la chasse aux chômeurs ?

Pour en débattre, le Collectif a invité les interlocuteurs suivants :

- Jacques Debatty (CSC - Bruxelles)
- Philippe Van Muylder (FGTB - Bruxelles)
- Dan Van Raemdonck (Ligue des Droits de l'Homme)
- Karine Lalieux (PS)
- Jean-Michel Javaux (ECOLO)
- Denis Grimberghs (CDH)

C'est **Bénédict Vaes**, journaliste au Soir, qui anime ce débat et le lance en disant que, dans un premier temps, on pouvait se demander si le PS avait dormi pendant ce conclave. Cependant, en relisant la déclaration gouvernementale, on se rend compte que tout y était déjà. Bénédict Vaes brosse dès lors le tableau de ce début de législature. On a surtout retenu le slogan des 200.000 emplois, lancé par Verhofstadt. Cela va le poursuivre durant toute la législature, d'autant que, depuis, on a surtout assisté à des restructurations, des délocalisations, des licenciements. A part les titres services qui visent essentiellement à sortir du travail au noir les femmes de ménage des particuliers, peu de mesures ont été prises en faveur de la création d'emploi. Ce qui a principalement marqué, c'est l'amnistie fiscale dont le gouvernement espère tirer 850 millions d'euros. Outre que ce résultat est très aléatoire, il ne concernerait que 10 % du patrimoine caché des Belges. La réduction des charges des entreprises coûte à l'Etat 800 millions d'euros par an, sans garantie aucune de création d'emploi, puisque ces cadeaux fiscaux sont inconditionnels.

Quant au fameux super conseil de Gembloux, il en est sorti une réforme du statut des indépendants. Tant mieux pour eux, mais des moyens nouveaux ne sont par contre pas prévus pour les salariés et on en enlève même aux chômeurs ! Car l'autre décision de ce week-end concerne le contrôle de la disponibilité des chômeurs. Une mesure jamais prise, même aux pires temps d'austérité budgétaire. Mais qui est manifestement dans l'air du temps puisque nos grands voisins, comme l'Allemagne et la France, se sont déjà engagés dans cette voie. La tendance à s'en prendre aux allocataires sociaux se retrouve aussi dans les recommandations de l'OCDE et du FMI qui délivre des mauvaises notes à la Belgique pour sa politique en la matière.

Mais pourquoi le PS a-t-il accepté cette atteinte aux droits de ceux qui sont déjà des exclus ?

## 1. Une volonté flamande majoritaire

**Karine Lalieux**, parlementaire PS, explique que cette mesure vient d'une volonté flamande portée par Frank Vandembroucke, ministre de l'emploi, surnommé le « psycho-rigide odieux ». Sont visés essentiellement les chômeurs francophones dont l'image en Flandre est sans nuance : des fainéants, des fraudeurs, des travailleurs au noir, des gens qui vivent aux crochets des Flamands. Bref, les francophones profitent de la sécurité sociale (y compris d'ailleurs des soins de santé).

Vandembroucke a voulu montrer qu'il savait être dur et confier à l'ONEm des interrogatoires répétitifs et vexatoires. Il ne faut pas oublier qu'en Flandre, on fait grand cas du modèle hollandais qui identifie carrément des « handicapés sociaux », inemployables à vie. Système qui a pourtant, comme le fait remarquer Bénédict Vaes, produit Pim Fortuyn !

L'objectif est clair : éliminer à tour de bras et

Collectif

renvoyer ces exclus vers les CPAS (et donc les communes et régions). C'est clairement une manière de transférer des charges du fédéral vers les niveaux communal et régional. Confronté à cette caricature, le PS répète qu'il n'accepte pas les fraudeurs sociaux, qu'il est d'accord pour lutter contre les abus mais ne croit pas à ce type de mesures. Face au front flamand, la priorité du PS est de préserver une sécurité sociale nationale et un droit aux allocations illimité dans le temps.

Il faut préciser que cette mesure ne se traduira que par arrêtés royaux. Il n'y aura donc pas de débat parlementaire ! Le PS a donc travaillé avec les partenaires sociaux afin d'amender cette mesure et que le mal soit moindre. Mais cela reste bel et bien un mal.

## 2. La stratégie du saucisson

Pour **Jacques Debatty** (CSC), ce gouvernement veut nous faire avaler un saucisson tranche par tranche. Aujourd'hui la plus indigeste avec le contrôle renforcé des chômeurs. Demain les actifs (prépension, soins de santé...). Non seulement Vandembroucke ne veut pas négocier, se contentant d'une concertation bien insuffisante, mais en plus cette stratégie du saucisson vise à diviser.

La question qui se pose aux syndicats est : comment pouvons-nous renouer et consolider le lien entre sans-emploi et actifs (qui auraient tort de se croire à l'abri) ? Des manifestations de sans-emploi ont déjà eu lieu (à la Tour des Finances notamment). Il faut à présent mobiliser tout le monde, y compris les actifs tant francophones que flamands, avant le conclave d'Ostende des 20 et 21 mars.

## 3. A Charleroi comme en Irak

Pour **Philippe Van Muylder** (FGTB), le fait que cela vienne d'un cabinet SP.A est impossible à avaler. Ces questions sont vécues différemment au Nord et au Sud du pays, y compris au sein des syndicats. Difficile à comprendre dans un premier temps, car on se dit qu'augmenter la pression frappera tout le monde de la même façon.

Mais les emplois à Charleroi par exemple, c'est comme les armes de destruction massive en

Irak : il n'y en a pas ! Vandembroucke n'est pas un franc-tireur, il n'a pas été désavoué. Avant lui d'ailleurs, Vand Lanotte s'était déjà attaqué aux minimexés. On est en fait en train de tuer tous les régimes inconditionnels ! On parle d'emploi adapté et non plus convenable, on dit qu'il n'y a pas de droit sans devoir, etc. Comment articuler les notions de solidarité et de responsabilité quand l'Etat Social Actif insiste beaucoup plus sur la responsabilité ?

## 4. Trois fois plus = moins !

**Dan Van Raemdonck** (LDH) estime aussi qu'on a mis le doigt dans l'engrenage, lors de la précédente législature, avec la réforme du minimex. Aujourd'hui, il va falloir accepter des contrats de m... ou être mis dehors ! Alors que toutes les déclarations disent que l'on a d'abord des droits puis des devoirs qui en découlent, ces mesures en reviennent à dire « *vous avez d'abord des devoirs et, si vous les respectez, vous aurez peut-être des droits* » ! L'Etat Social Actif, voilà un concept qui devait apporter (3 fois) plus. Mais comment, ayant 3 fois plus, se retrouve-t-on avec moins ?

## 5. Réagir aux casus belli

**Jean-Michel Javaux** (ECOLO) s'insurge contre la stigmatisation et la culpabilisation qu'implique cette accumulation de mesures. En octobre, Di Rupo avait réagi à l'engagement prévu de 120 inspecteurs en disant que ce serait un casus belli. Aujourd'hui, le PS parle d'adoucir le projet et de mobiliser les ministres régionaux ! Or, les améliorations prévues ne tiennent pas la route. Le plan d'accompagnement est impraticable en Wallonie.

Bénédicte Vaes rappelle à cet égard que le VDAB a lui été refinancé. Attention au piège communautaire, dit-elle : ne pouvant réaliser le même accompagnement, les francophones seront à nouveau accusés de « *se bercer dans le hamac de la sécurité sociale* » !

Pour Javaux, il faut durcir le ton et non dire que le rouleau compresseur flamand est en route et qu'il n'y a rien à faire. Mais il est sûr qu'accepter la stratégie du saucisson, c'est être perdant à chaque fois. Ecolo veut une approche globale et transversale des problèmes. Pas de sommets qui traitent les questions séparément ! Un



gouvernement doit poser des choix parmi les priorités. La coalition actuelle a tout mis sur le fiscal. Ses politiques sociale et environnementale sont mauvaises. Pourtant, il y a un gisement d'emplois durables dans l'environnemental. C'est là qu'il faut agir !

## 6. Le service public doit jouer son rôle

Denis Grimberghs (CDH) n'est pas contre l'idée d'un contrôle. Mais qu'on vérifie les conditions actuelles ! Les obligations existent. Comment faire en sorte qu'elles soient respectées ? C'est vrai que l'ORBEM et le FOREM ne jouent pas assez leur rôle. Si le service public ne permet pas aujourd'hui au chômeur d'avoir accès à l'emploi, ce n'est pas la faute du demandeur d'emploi ! Le seul contrôle doit être celui par rapport à un emploi convenable disponible. L'Etat Social Actif est un système au mérite et on est en train d'aller au bout de sa logique.

## 7. Les chômeurs sacrifiés ?

Tous les interlocuteurs ont dit leur attachement au maintien d'une sécurité sociale fédérale. Fallait-il pour cela sacrifier les chômeurs ? Karine Lalieux rappelle que rien ne se fera sans les régions. Mais si celles-ci ne jouent pas le jeu, cela ne remettra-t-il pas de l'huile sur le

feu communautaire ?

La parole est alors donnée à la salle... qui ne se prive pas pour la prendre. De nombreux témoignages ont éclairé des situations individuelles, pointant que les centres de formation sont complets, que l'essentiel du travail au noir est réalisé par des gens qui travaillent déjà par ailleurs, que les budgets des plans d'accompagnement pourraient servir à créer de l'emploi, etc. Les cas particuliers des étudiants et des plus de 50 ans ont aussi été épinglés. Mais ce qui a heurté beaucoup de monde, c'est le sentiment que ce sujet ne valait pas une crise. Alors qu'on a fait tomber maints gouvernements sur des questions de ventes d'armes ou de petit village situé du mauvais côté de la frontière linguistique, il n'est pas facile d'entendre qu'on ne pourrait le faire sur cette question, par peur de la réaction flamande !

## 8. En conclusion

Les syndicats tiennent beaucoup à obtenir la liaison des allocations au bien-être lors du conclave des 20 et 21 mars. On voit bien que la division qui a été introduite entre travailleurs et chômeurs risque de s'aggraver. Comme le retrait de cette mesure paraît hautement improbable, faute de vision commune entre les ailes francophones et flamandes des partis et des syndicats, la priorité est de mettre des balises là où il n'y en avait pas dans le projet initial. Certains restent néanmoins sceptiques quant aux mesures d'aménagement. Mais tous s'accordent pour dire qu'il y a du pain sur la planche pour lutter contre la discrimination à l'embauche, pour veiller à ce que les accompagnateurs ne soient pas les contrôleurs, pour définir les preuves que doivent produire les demandeurs d'emploi, etc.

Le rouleau compresseur n'est pas que flamand, il est aussi européen. D'où la crainte, au vu des textes, que les plus de 50 ans soient les prochains dans la ligne de mire !

Felipe Van Keirsbilck conclut le débat en remerciant intervenants et public pour leur participation active. Il rappelle que le revenu est un dû et que l'emploi est un droit ! Le Collectif Solidarité Contre l'Exclusion suivra avec attention ce dossier et prendra des initiatives pour lutter contre l'exclusion à grande échelle que cette mesure risque de provoquer.